

GPS&O vous aide à financer votre récupérateur d'eau de pluie

Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, chacun peut agir à son échelle pour préserver la ressource en eau. Pour accompagner ses habitants dans cette démarche, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise met en place une aide financière pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

La pluie est une ressource naturelle, locale et gratuite. Pourtant, elle est encore peu utilisée dans les usages du quotidien. En installant un récupérateur d'eau de pluie relié à une gouttière, il est possible de collecter l'eau provenant de la toiture, afin de la réutiliser pour des besoins du quotidien : l'arrosage du jardin, d'un potager ou encore l'entretien d'espaces extérieurs. Une solution simple qui permet de préserver l'eau potable pour les usages qui la nécessitent réellement.

Des économies pour les habitants

Afin d'encourager cette pratique, GPS&O propose une aide financière entre 30 et 150€ (sur preuve d'achat) aux habitants pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie rigide, neuf ou d'occasion et d'une capacité minimale de 50 litres.

Une aide spécifique de 50 euros est également prévue pour les récupérateurs d'eau de pluie achetés en seconde main, de 500 à 1 000 litres. Les récupérateurs aériens et les récupérateurs enterrés sont aussi éligibles, pour un maximum de deux récupérateurs aériens ou un récupérateur enterré sur une période de cinq ans et par foyer.

Une fois l'achat et l'installation effectués, les habitants pourront faire leur demande de subvention directement en ligne, sur le site de GPS&O.

Un geste utile pour le territoire

En encourageant la récupération de l'eau de pluie, la Communauté urbaine souhaite accompagner les habitants vers des pratiques plus sobres tout en limitant les prélèvements d'eau potable pour les usages extérieurs. Une action concrète qui participe à la préservation des ressources et à l'adaptation du territoire aux défis climatiques de demain.

GPS&O a pour premier objectif d'accompagner jusqu'à 600 foyers. À terme, plusieurs milliers pourraient être équipés de récupérateurs d'eau de pluie d'ici 2030 (sous réserve des arbitrages budgétaires annuels) ce qui permettrait d'économiser jusqu'à 20 000 m³ d'eau potable par an.

Plus d'informations et modalités de demande sur : gpseo.fr

<https://formulaire.demarches.gpseo.fr/l-eau-chez-moi/demander-une-subvention-suite-a-l-achat-d-un-recuperateur-d-eau/?cancelurl=https%3A//demarches.gpseo.fr/>